

tants de Penetanguishene et aux Canadiens-Français qui vivent autour d'eux. Seuls ils ne pourraient suffire à la dépense néces-
saire pour élever un monument digne de ces nobles martyrs ;
d'ailleurs ce monument ne doit pas être une œuvre locale, mais
une œuvre nationale, car il doit rappeler des actes d'héroïsme des
premiers jours de notre histoire. Que de nombreuses souscriptions
viennent donc s'ajouter à celles déjà recueillies, pour qu'on puisse
élever rapidement cette chapelle commémorative.

Les personnes qui prendront intérêt à cette œuvre, sont priées
d'envoyer leur offrande soit à M. Ch. Laboureau, curé de Penetan-
guishene, comté de Simcoe, Ont., ou au R. P. Lory, au collège
Sainte-Marie, Montréal.

Vendredi prochain, 10 octobre, un service pour le repos de l'âm
de M. l'abbé Démétrius Levesque sera célébré à la chapelle Naza-
reth, à une heure qui sera indiquée demain, dimanche.

Messieurs les étudiants des écoles de droit et de médecine sont
spécialement invités à ce service. Les nombreux amis du regretté
directeur de l'œuvre de Nazareth seront heureux, nous en sommes
certains, de venir prier pour son âme et de lui donner ainsi un
dernier témoignage de leur affection.

Messieurs les membres du clergé et messieurs les laïques sont
priés de considérer le présent avis comme une invitation.

CONGRÉGATION DES FRÈRES DE LA CHARITÉ. — Cette congrégation a
été fondée, en Belgique, par le chanoine Pierre Triest, le 26 no-
vembre 1809 ; la maison mère est à Gand. La mission provinciale
du Canada a été établie à Montréal en 1868. Le provincial actuel
est le R. F. Justinien et la maison de Montréal comprend trente-
neuf religieux.

Le but principal de cette congrégation est la sanctification de ses
propres membres, par la pratique des œuvres consistant notam-
ment dans le soin des vieillards, des malades, des aliénés, des in-
curables, etc., dans l'instruction et l'éducation des enfants de toutes
les conditions, mais principalement des orphelins, des enfants
abandonnés, des sourds-muets et des aveugles.

La congrégation a quatre noviciats. En Belgique, à Gand ; en
Irlande, à Waterford ; au Canada, à la Longue-Pointe, près Mont-
real ; aux Etats-Unis, à Détroit, Mich., à l'orphelinat Saint-Antoine,
rue Gratiot.

Les jeunes gens qui veulent entrer dans la congrégation doivent
être animés d'une bonne volonté, toujours prêts à exécuter, avec
l'aide de Dieu, les œuvres susmentionnées. Ils devront présenter
une lettre de recommandation du curé de leur paroisse.

Nous avons rendu compte de la bénédiction de l'asile Saint-
Benoît-Joseph-Labre que les frères de la charité viennent d'établir
à la Longue-Pointe, nous publions *in extenso* le prospectus relatif
à cet établissement si utile :